



RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL TROISIÈME TRIMESTRE

31 DÉCEMBRE 2021

Non vérifié



*Nous protégeons
vos dépôts*

Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants	3
Analyse des risques	5
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes	6
Résultats financiers.....	7
Financement <i>ex ante</i>	12
Liquidités mobilisables.....	12
Déclaration de responsabilité de la direction	13
États financiers consolidés condensés et notes complémentaires	14
État consolidé condensé de la situation financière	14
État consolidé condensé du résultat global	15
État consolidé condensé des variations des capitaux propres	16
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires.....	18
1 - Informations générales	18
2 - Principales méthodes comptables.....	19
3 - Instruments financiers.....	20
4 - Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	21
5 - Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.....	23
6 - Charges d'exploitation	24
7 - Transactions entre parties liées	24

Compte rendu

Troisième trimestre – exercice 2021-2022

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État publiée par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2021 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a enregistré un bénéfice net de 346 millions de dollars qui résulte des éléments suivants : produits tirés des primes (193 millions), produits tirés des placements (24 millions), diminution de 150 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »), charges d'exploitation nettes (19 millions) et charge d'impôt (2 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 239 millions de dollars, qui résultait des éléments suivants : produits tirés des primes (185 millions), produits tirés des placements (22 millions), diminution de 50 millions de dollars de la provision, charges d'exploitation nettes (14 millions) et charge d'impôt (4 millions).

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, le bénéfice net de la SADC correspond à 695 millions de dollars, obtenu comme suit : produits tirés des primes (579 millions), produits tirés des placements (69 millions), diminution de 100 millions de dollars de la provision, charges d'exploitation nettes (49 millions) et charge d'impôt (4 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait comptabilisé un bénéfice net de 276 millions de dollars qui résultait essentiellement des produits tirés des primes (554 millions), contrebalancés en partie par une augmentation de 300 millions de dollars de la provision. Les autres éléments significatifs du résultat net étaient les produits tirés des placements (68 millions), les charges d'exploitation nettes (42 millions) et la charge d'impôt (5 millions).

Les produits tirés des primes de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, soit 579 millions de dollars, sont en hausse de 25 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à la croissance des dépôts assurés.

Les produits tirés des placements de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 s'élèvent à 69 millions de dollars, soit 621 000 dollars de plus qu'il y a un an. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (7 264 millions et 6 513 millions de dollars, respectivement au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020), malgré un recul du taux de rendement effectif des placements (1,33 % et 1,36 %, respectivement au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020).

Les charges d'exploitation nettes de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 ont atteint 49 millions de dollars, ayant augmenté de 8 millions par rapport à celles d'il y a un an. Cela s'explique surtout par une hausse des frais de personnel et des honoraires engagés pour soutenir les projets clés de la Société.

Au 31 décembre 2021, la provision se chiffrait à 2 550 millions de dollars, ayant régressé de 100 millions depuis le 31 mars 2021 en raison surtout des changements dans le profil de risque de certaines institutions membres, auxquels a fait contrepoids un accroissement de l'exposition aux pertes.

Au 31 décembre 2021, le total des actifs de la SADC s'élevait à 7 323 millions de dollars, dépassant de 811 millions le total inscrit au 31 mars 2021 par suite surtout de la croissance du portefeuille de placement.

Au 31 décembre 2021, le financement *ex ante* de la SADC (7 086 millions de dollars) correspondait à 69 points de base des dépôts assurés (1 025 milliards de dollars), le niveau cible minimal de 100 points de base devant être atteint d'ici l'exercice 2029-2030 – au lieu de 2027-2028 comme prévu dans le Plan d'entreprise 2021-2022 de la Société. Ce retard de deux ans pour atteindre la cible est surtout dû à une croissance des dépôts assurés plus forte que celle qui avait été estimée et à l'entrée en vigueur, en avril 2022, d'une deuxième phase de changements résultant de l'examen du cadre d'assurance-dépôts (ECAD).

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Le programme de GRE nous guide dans l'élaboration de nos stratégies, dans nos prises de décisions et dans l'attribution des ressources, et prévoit une évaluation des risques chaque trimestre.

Au 31 décembre 2021, la SADC avait en place des stratégies appropriées en matière d'atténuation des risques importants auxquels elle s'exposait et qu'elle avait recensés grâce au programme de GRE. La direction évalue et surveille ces risques sans relâche.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Conseil
d'administration,
direction et
personnel Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Programmes et
projets Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 31 décembre 2021 et le trimestre terminé le 31 décembre 2020

Le tableau ci-après compare les résultats que la SADC a enregistrés pour les trimestres terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Écart	
	31 décembre	2020	Augmentation (diminution)	
	2021	2020	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	193 208	184 791	8 417	5 %
Produits tirés des placements et autres produits	23 622	22 475	1 147	5 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(150 000)	(50 000)	(100 000)	(200 %)
Charges d'exploitation nettes	19 254	14 271	4 983	35 %
Charge d'impôt	1 815	4 250	(2 435)	(57 %)
Résultat net	345 761	238 745	107 016	45 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif sur les primes différentielles* de la SADC. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible minimale du financement *ex ante* de la Société, qui est de 100 points de base des dépôts assurés. Chaque année, la SADC considère ses options (en matière de taux) pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2021-2022, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2020-2021. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2021-2022, établis selon les dépôts assurés au 30 avril 2021, sont estimés à 772 millions de dollars, soit environ 7,5 points de base des dépôts assurés. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021 totalisent 193 millions de dollars, en hausse de 5 % comparativement aux 185 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance des dépôts assurés explique la hausse des produits tirés des primes. Les dépôts assurés sont passés de 968 milliards de dollars au 30 avril 2020 à 1 025 milliards au 30 avril 2021.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre terminé le 31 décembre 2021 s'élèvent à 24 millions de dollars, soit 1,1 million de plus qu'il y a un an. Cette augmentation est due à la croissance du portefeuille de placement (7 264 millions de dollars au 31 décembre 2021, comparativement à 6 513 millions au 31 décembre 2020), malgré un recul du taux de rendement effectif des placements (1,33 % au 31 décembre 2021, contre 1,36 % au 31 décembre 2020).

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

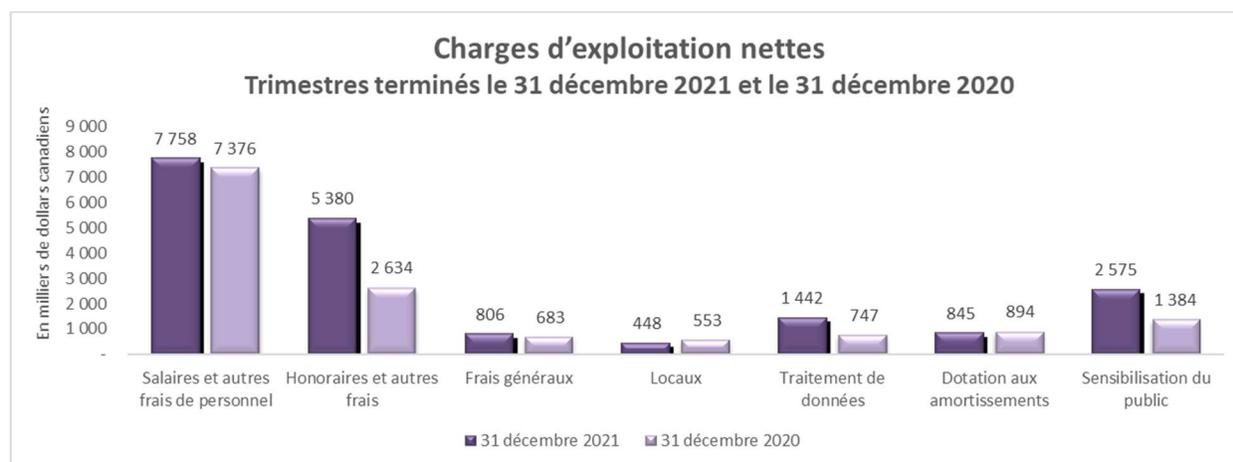
La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir de statistiques de défaillance réelle, le pourcentage prévu de pertes en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède au sujet du profil de risque de chacun de ses membres.

À 2 550 millions de dollars à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2021, la provision avait diminué de 150 millions de dollars comparativement à ce qu'elle était à la fin du trimestre précédent. Plusieurs facteurs expliquent la variation nette de la provision, dont les suivants :

- des changements dans le profil de risque de certaines institutions membres ;
- une diminution de la probabilité de défaillance chez certaines institutions membres.

Charges d'exploitation nettes



Les charges d'exploitation nettes du trimestre terminé le 31 décembre 2021 totalisent 19 millions de dollars, ayant augmenté de 5 millions par rapport à celles d'il y a un an, surtout en raison du calendrier des dépenses de la campagne de sensibilisation du public et d'une hausse des honoraires engagés pour soutenir les projets clés de la Société.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la Société découle principalement des produits d'intérêts auxquels sont appliquées les déductions dont la Société peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la Société ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Par ailleurs, les recouvrements des

montants radiés antérieurement ne sont pas imposables, car la Société n'avait pas réclamé de déduction fiscale lorsque ces sommes ont été radiées.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 2 millions de dollars, en baisse de 2 millions par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison entre la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 et la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020

Le tableau ci-après compare les résultats que la SADC a enregistrés pour les périodes de neuf mois terminées le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020.

(en milliers de dollars canadiens)	Période de neuf mois terminée le 31 décembre		Écart	
	2021	2020	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	579 239	554 329	24 910	4 %
Produits tirés des placements et autres produits	68 814	68 069	745	1 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(100 000)	300 000	(400 000)	(133 %)
Charges d'exploitation nettes	49 423	41 714	7 709	18 %
Charge d'impôt	3 720	5 077	(1 357)	(27 %)
Résultat net	694 910	275 607	419 303	152 %

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 se montent à 579 millions de dollars, une hausse de 4 % comparativement aux 554 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance des dépôts assurés explique l'augmentation de ces produits sur cette période d'un an.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 s'élèvent à 69 millions de dollars, s'étant accrus de 746 000 dollars en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation résulte surtout de la croissance du portefeuille de placement, et ce, en dépit d'une baisse du taux de rendement effectif des placements.

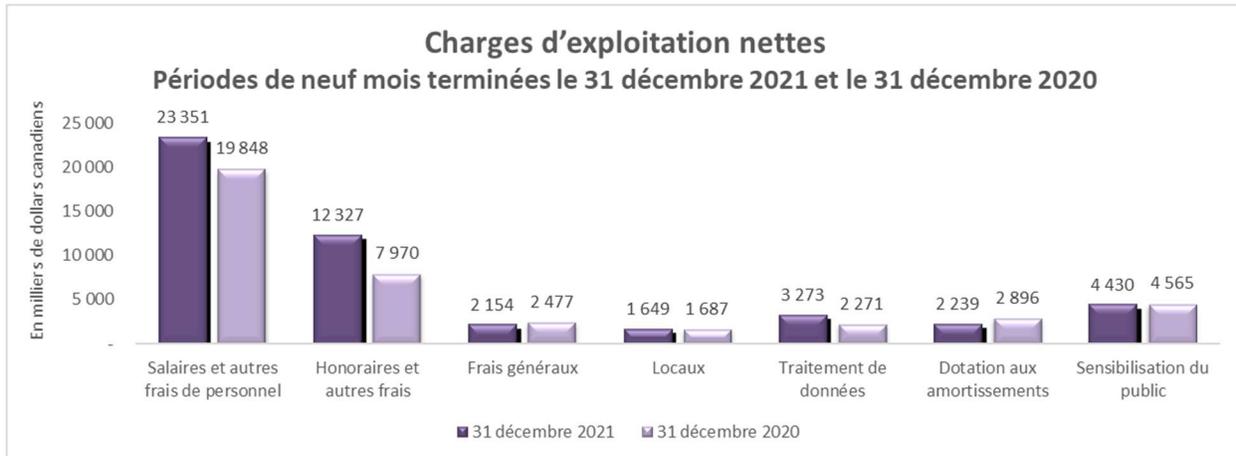
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, la provision a fléchi de 100 millions de dollars pour s'établir à 2 550 millions de dollars. Plusieurs facteurs expliquent la variation nette de la provision, dont les suivants :

- des changements dans le profil de risque de certaines institutions membres ;
- une diminution de la probabilité de défaillance chez certaines institutions membres ;

- une augmentation de l'exposition aux pertes.

Charges d'exploitation nettes



Les charges d'exploitation nettes de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 totalisent 49 millions de dollars, ayant augmenté de 8 millions par rapport à celles d'il y a un an. Cela s'explique surtout par une hausse des frais de personnel et des honoraires engagés pour soutenir les projets clés de la Société.

Impôt sur le résultat

Comme il a déjà été mentionné, la SADC utilise, dans ses rapports financiers trimestriels, un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt, conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 4 millions de dollars, en baisse de 1 million par rapport à la charge de la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2021-2022, comparativement au plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	2021-2022		Écart	
	Prévisions	Plan d'entreprise	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	772	765	7	1 %
Produits tirés des placements et autres produits	92	76	16	21 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(150)	100	(250)	(250 %)
Charges d'exploitation nettes	71	68	3	4 %
Charge d'impôt	5	2	3	150 %
Résultat net	938	671	267	40 %

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2021-2022 à 2025-2026 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 765 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, mais la direction les estime maintenant à 772 millions de dollars. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les petits écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits correspond à 92 millions de dollars, soit un écart de 16 millions par rapport aux 76 millions annoncés dans le Plan. Cette hausse résulte de la variation de certaines hypothèses ayant servi à l'élaboration du Plan, notamment le rendement prévu du portefeuille de placement et l'encaissement des primes d'assurance-dépôts.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision prévue au 31 mars 2022 est de 2 500 millions de dollars, contrairement aux 2 700 millions annoncés dans le Plan. La diminution découle surtout de changements dans les hypothèses (probabilité de défaillance) depuis que les montants ont été établis dans le Plan.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes prévues pour l'exercice 2021-2022 sont de 71 millions de dollars, soit 3 millions de plus que le montant annoncé dans le Plan. La hausse s'explique surtout par le traitement comptable du projet de modernisation du remboursement des dépôts. En effet, les coûts qui avaient été traités comme dépenses d'investissement dans le budget de l'exercice 2021-2022 doivent plutôt être comptabilisés comme charges d'exploitation pour être conformes aux IFRS.

Financement ex ante

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et continue de bénéficier de la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement ex ante pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la Société. La cible minimale du financement ex ante de la SADC a été fixée à 100 points de base des dépôts assurés. Elle tient compte de la taille des institutions membres et de la complexité de leurs activités, tout en étant alignée sur les meilleures pratiques internationales. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 31 décembre 2021, le financement ex ante de la SADC s'établissait à 7 086 millions de dollars, soit l'équivalent de 69 points de base des dépôts assurés. Dans le Plan, on présume que les taux de prime demeureront stables. Selon les prévisions actuelles, la SADC atteindra le niveau cible minimal du financement ex ante au cours de l'exercice 2029-2030.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2021	31 mars 2021
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	40	2
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et liquides	7 260	6 586
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	30 000	28 000
Total des liquidités mobilisables	37 300	34 588
Dépôts assurés (respectivement aux 30 avril 2021 et 2020)	1 025 235	967 981
Total des points de base des dépôts assurés	364	357

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux ou de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 31 décembre 2021, elle pouvait emprunter jusqu'à 30 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et la ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada*, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés condensés non vérifiés donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société à la date et pour les périodes visées dans les états financiers susmentionnés.

La présidente et première dirigeante,



Leah Anderson

Ottawa, Canada
Le 10 février 2022

La responsable, Finances, Exploitation, et directrice financière,



Camille Ringrose

Ottawa, Canada
Le 10 février 2022

États financiers consolidés condensés et notes complémentaires

État consolidé condensé de la situation financière

Au 31 décembre 2021 et au 31 mars 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2021	31 mars 2021
ACTIFS		
Trésorerie	39 739	2 480
Titres de placement	7 263 824	6 490 225
Clients et autres débiteurs	260	172
Actif d'impôt exigible	1 649	1 130
Paiements anticipés	1 098	1 302
Actifs au titre de droits d'utilisation	9 014	9 700
Immobilisations corporelles	3 649	4 163
Immobilisations incorporelles	3 652	2 999
TOTAL DES ACTIFS	7 322 885	6 512 171
PASSIFS		
Fournisseurs et autres créditeurs	31 247	8 465
Obligations locatives	10 537	10 390
Produits tirés des primes différés	193 079	-
Avantages du personnel	1 547	1 508
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	2 550 000	2 650 000
Passif d'impôt différé	60	303
Total des passifs	2 786 470	2 670 666
CAPITAUX PROPRES		
Résultats non distribués	4 536 415	3 841 505
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	7 322 885	6 512 171

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

Trimestres et périodes de neuf mois terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre		31 décembre	
		2021	2020	2021	2020
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES					
Produits tirés des primes		193 208	184 791	579 239	554 329
Produits tirés des placements		23 584	22 449	68 659	68 038
Autres produits		38	26	155	31
		216 830	207 266	648 053	622 398
CHARGES					
Charges d'exploitation nettes	6	19 254	14 271	49 423	41 714
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	(150 000)	(50 000)	(100 000)	300 000
		(130 746)	(35 729)	(50 577)	341 714
Résultat net avant impôt		347 576	242 995	698 630	280 684
Charge d'impôt		1 815	4 250	3 720	5 077
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		345 761	238 745	694 910	275 607

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

Trimestres et périodes de neuf mois terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 (en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 30 septembre 2021	4 190 654
Total du résultat global	345 761
Solde au 31 décembre 2021	4 536 415
Solde au 30 septembre 2020	3 516 553
Total du résultat global	238 745
Solde au 31 décembre 2020	3 755 298

PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

Solde au 31 mars 2021	3 841 505
Total du résultat global	694 910
Solde au 31 décembre 2021	4 536 415
Solde au 31 mars 2020	3 479 691
Total du résultat global	275 607
Solde au 31 décembre 2020	3 755 298

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

Trimestres et périodes de neuf mois terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le		Période de neuf mois terminée le	
	31 décembre		31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net avant impôt	345 761	238 745	694 910	275 607
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Dotation aux amortissements	845	894	2 239	2 896
Produits tirés des placements	(23 584)	(22 449)	(68 659)	(68 038)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	44	52	72	161
Charge d'impôt	1 815	4 250	3 720	5 077
Charge au titre des avantages du personnel	34	36	100	109
Paiement au titre des prestations définies	(33)	(9)	(61)	(80)
Variation du fonds de roulement :				
Diminution des primes d'assurance à recevoir	-	176 560	-	-
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	48	(7)	(88)	76
Diminution des paiements anticipés	337	556	204	138
Augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	24 811	31 225	22 782	28 533
Augmentation des produits tirés des primes différés	189 604	182 034	193 079	184 771
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(150 000)	(50 000)	(100 000)	300 000
Intérêts reçus	41 212	37 341	106 359	98 329
Intérêts payés sur les obligations locatives	(44)	(52)	(129)	(161)
Impôt sur le résultat payé	(1 363)	(2 146)	(4 483)	(9 401)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	429 487	597 030	850 045	818 017
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 132)	(1 130)	(1 559)	(1 855)
Achat de titres de placement	(740 920)	(1 051 037)	(1 918 619)	(2 333 163)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	321 260	460 215	1 107 320	1 520 584
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(420 792)	(591 952)	(812 858)	(814 434)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paiement en principal sur les obligations locatives	(468)	(419)	(1 233)	(1 100)
Remise pour améliorations locatives	1 305	-	1 305	-
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	837	(419)	72	(1 100)
Augmentation nette de la trésorerie	9 532	4 659	37 259	2 483
Trésorerie, au début	30 207	1 392	2 480	3 568
Trésorerie, à la fin	39 739	6 051	39 739	6 051

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

I - Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres et par les produits tirés des placements. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus chez ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. Elle poursuit ces fins à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et de manière à réduire au minimum les possibilités de perte pour elle-même. Elle agit par ailleurs à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres ; faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci ; établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs ou reprendre des passifs d'institutions membres ; convertir en actions ordinaires certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital et que celle-ci puisse rester en exploitation.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

En juillet 2015, la Société a reçu une directive (C.P. 2015-1107), émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui demandant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. La SADC s'y est conformée.

L'examen du cadre d'assurance-dépôts annoncé dans le budget 2014 pour moderniser et renforcer le régime d'assurance-dépôts au Canada a reçu la sanction royale le 21 juin 2018. Certaines modifications visant la protection d'assurance-dépôts sont entrées en vigueur le 30 avril 2020, tandis que les modifications s'inscrivant dans la deuxième phase des changements prendront effet le 30 avril 2022. Les changements ont nécessité et continueront de nécessiter la modification de certains procédés de la Société.

Les modifications de la Loi sur la SADC qui découlent de la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2021* ont reçu la sanction royale en juin 2021. Les nouvelles mesures visent à favoriser la stabilité du système financier en renforçant le régime de protection des dépôts et de règlement de faillite des banques au Canada. Les principaux changements apportés à la Loi sur la SADC sont les suivants :

- Faciliter l'application des dispositions visant la suspension des droits de résiliation des contrats financiers admissibles régis par le droit d'autres pays.
- Préciser la Loi pour assurer la protection des bénéficiaires de dépôts en fiducie après l'entrée en vigueur des nouvelles modalités applicables à ces dépôts.
- Faire passer de 6 à 18 mois la période maximale durant laquelle la SADC peut prendre le contrôle d'une banque défailante afin d'en conclure la vente ou la restructuration.

Le 10 février 2022, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor. Ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2021 et relatifs à l'exercice terminé à cette date.

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la Société à l'égard d'un passif.

2 - Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et les états financiers consolidés audités au 31 mars 2021 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels consolidés condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2021 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont également été les mêmes.

3 - Instruments financiers

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
<i>Au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Obligations	286 248	1 050 256	5 927 320	7 263 824
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,01	1,47	1,32	1,33
Total des titres de placement	286 248	1 050 256	5 927 320	7 263 824
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,01	1,47	1,32	1,33

	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
<i>Au 31 mars 2021 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Bons du Trésor	36 395	-	-	36 395
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,11	-	-	0,11
Obligations	384 014	890 986	5 178 830	6 453 830
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,15	1,16	1,43	1,38
Total des titres de placement	420 409	890 986	5 178 830	6 490 225
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,06	1,16	1,43	1,37

Les tableaux suivants donnent une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

	Coût amorti	Perte latente	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	7 263 824	(4 065)	5 243 952	2 015 807	-	7 259 759
Total des titres de placement	7 263 824	(4 065)	5 243 952	2 015 807	-	7 259 759

	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 31 mars 2021 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Bons du Trésor	36 395	-	36 395	-	-	36 395
Obligations	6 453 830	95 691	4 778 286	1 771 235	-	6 549 521
Total des titres de placement	6 490 225	95 691	4 814 681	1 771 235	-	6 585 916

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la Société, selon leur cote de crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2021	31 mars 2021
AAA	5 255 804	5 126 190
AA+	363 991	-
AA	167 248	72 325
AA-	641 006	628 456
A+	835 775	663 254
Total des titres de placement	7 263 824	6 490 225

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 31 décembre 2021, la Société n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2021).

4 - Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La Société loue des bureaux à Ottawa ; le contrat de location expire en septembre 2030, mais il est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans. La Société loue aussi des bureaux à Toronto à deux endroits différents. Le contrat de location du premier emplacement expire en octobre 2026, tandis que celui du second emplacement prend fin en novembre 2022 et comporte une option de renouvellement d'un an. L'exercice de l'option de renouvellement des contrats de location des bureaux d'Ottawa et de Toronto est uniquement à la discrétion de la Société. La Société loue aussi du matériel pour une durée de cinq ans, jusqu'en mai 2025.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Coût			
Solde au 31 mars 2021	12 487	78	12 565
Ajouts	1 381	-	1 381
Ajustements	(1 245)	-	(1 245)
Solde au 31 décembre 2021	12 623	78	12 701
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2021	2 832	33	2 865
Amortissement	815	7	822
Solde au 31 décembre 2021	3 647	40	3 687
Valeur comptable			
Solde au 31 mars 2021	9 655	45	9 700
Solde au 31 décembre 2021	8 976	38	9 014

Valeur comptable des obligations locatives

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2021	10,345	45	10,390
Ajouts	1,381	-	1,381
Charges financières	129	-	129
Paiements de loyers	(1,355)	(8)	(1,363)
Solde au 31 décembre 2021	10,500	37	10,537

La charge d'intérêts de 129 000 dollars sur les obligations locatives figure à l'état du résultat global de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021. Au cours du troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021, la Société n'a comptabilisé aucune charge relative à des contrats de location à court terme, et elle a comptabilisé un montant négligeable à l'égard des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 129 000 dollars, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 1,2 million de dollars, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

Ventilation des échéances des obligations locatives (non actualisées)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Pas plus d'un an	1 590	11	1 601
Plus d'un an, mais pas plus de cinq ans	5 495	26	5 521
Plus de cinq ans	4 177	-	4 177
Total	11 262	37	11 299

5 - Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société quant aux avantages économiques futurs que la Société devra accorder dans le cadre de son mandat d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans l'éventualité d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise au caractère incertain des pertes quant à leurs montants et à leurs dates de survenance. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2021	2 650 000
Variation de la provision	50 000
Solde au 30 juin 2021	2 700 000
Variation de la provision	-
Solde au 30 septembre 2021	2 700 000
Variation de la provision	(150 000)
Solde au 31 décembre 2021	2 550 000

La Société a mis en œuvre des changements découlant de l'examen du cadre d'assurance-dépôts qui avait été annoncé dans le budget 2014, et ce, en vue de la modernisation et du renforcement du régime d'assurance-dépôts canadien. De nouvelles modalités de l'assurance-dépôts sont entrées en vigueur le 30 avril 2020, tandis que les nouvelles modalités s'inscrivant dans la deuxième phase des changements auront force de loi le 30 avril 2022. Ces changements ont nécessité et continueront de nécessiter la modification de certains procédés de la SADC.

6 - Charges d'exploitation

Le tableau ci-après présente une ventilation du total des charges d'exploitation nettes de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2021.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le		Période de neuf mois terminée le	
	31 décembre		31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Salaires et autres frais de personnel	7 758	7 376	23 351	19 848
Honoraires et autres frais	5 380	2 634	12 327	7 970
Frais généraux	787	664	2 181	2 450
Locaux	448	553	1 649	1 687
Traitement de données	1 442	747	3 273	2 271
Dotation aux amortissements	491	498	1 417	1 786
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	354	396	822	1 110
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	44	52	72	161
Sensibilisation du public	2 575	1 384	4 430	4 565
	19 279	14 304	49 522	41 848
Recouvrement de charges	(25)	(33)	(99)	(134)
Total des charges d'exploitation	19 254	14 271	49 423	41 714

7 - Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des transactions avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces transactions ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.